

Blue Lagoon  M
Premier spécialiste des voyages plongées



PRIX DU CLIP D'OR

MERS 2009



REGLEMENT

Conditions générales de candidature

Réaliser un clip vidéo d'une durée comprise entre **45s et 1mn30**

- Le thème est libre mais en rapport avec le milieu subaquatique
- Le clip doit comporter au moins 60% d'images sous marines réalisées en plongée sub-aquatique (scaphandre ou apnée)
- Aucune musique dite «libre de droit d'auteur» n'est imposée
- Le support autorisé est le DVD (fichier .avi)
- Un seul film sur le support positionné sans mire au début
- Les indications à mentionner sur le support sont les suivantes:

Nom, prénom, adresse de l'auteur, titre du clip et durée

Aucune identification ne doit apparaître sur le clip mis à part le titre et le mot " fin "

Disqualifications:

- Le non respect d'une de ces clauses annule automatiquement l'inscription
- L'organisation se réserve le droit de censurer les images dont la moralité ou le non respect du milieu marin et sous-marin serait mis en cause

Date limite d'envoi:

La date limite d'envoi est fixée au **30 août 2009**, caché de la poste faisant foi, à l'adresse ci-dessous

Challenge de photos sous-marines de Marseille
Blue Lagoon Marseille
45, rue Montgrand - BP 222 -13178 Marseille cedex 20

Frais d'inscription:

Les frais de participation sont de 10euros par oeuvre

Jury

Le jury sera composé de 5 personnes dont au moins deux vidéastes sous marins

L'organisation se réserve le droit du choix du jury et de sa composition.

Les clips seront visionnés et jugés sur leur support d'origine

Remise des Prix

La délibération du jury sera prononcée à l'occasion du challenge de Photos sous-marines le samedi 10 Octobre 2009 lors de la soirée de Gala.

A cette occasion deux prix pourront être attribués:

- Le coup de cœur du public
- Le prix du jury

Les Clips seront groupés sur un même support afin de faciliter la projection.

Les vidéastes autorisent la reproduction et la publication de leurs œuvres réalisées dans le cadre du concours, aux seules fins de la promotion du Challenge de Photos sous-marines de Marseille. Les clips utilisés feront mention du nom de l'auteur.

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

L'organisation se réserve le droit de modifier le règlement et d'en informer les participants avant la clôture des inscriptions.

*Challenge de photos sous-marines de Marseille
Blue Lagoon Marseille*

45, rue Montgrand - BP 222 -13178 Marseille cedex 20

Tél.: 04 91 55 08 69 - Fax: 04 91 54 89 79 -

Portable: 06 86 90 65 83

E mail: Valerie.Garcia@marmara.com /Brigitte.Scorsonelli@wanadoo.fr

www.challenge-de-marseille.com